

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
3 décembre 2019	9	0	1	2	0

Vote(s) pour : 10
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 10 décembre 2019,

Sous la présidence de Monsieur René DARBOIS, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n° 06 : Décision modificative n° 2

Le Comité Syndical,

VU le projet de décision modificative n°2 joint en annexe,

DECIDE

- **DE VOTER** la modification n°2 du budget de fonctionnement comme suit :

Augmentation totale du budget de fonctionnement : + 64 500,00 €, dont :

- SECTION D'INVESTISSEMENT / - 64 500,00 €
- SECTION DE FONCTIONNEMENT / +64 500,00 €

Le Président du SERM



René DARBOIS